



### **En Montérégie, on veut intégrer le Programme d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture dans les milieux défavorisés aux politiques familiales municipales**

Pour qu'un projet d'éveil à la lecture et à l'écriture (ELE) soit implanté dans une communauté, il est préférable qu'il soit intégré à une politique familiale municipale.

« Le fait d'intégrer le programme ELE à une politique familiale municipale lui donne plus de visibilité », croit Lorraine Bélisle de la Direction régionale de la Montérégie du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, porte-parole du comité régional d'éveil à la lecture et à l'écriture de la Montérégie. La politique familiale municipale peut assurer le maintien des orientations relatives au programme ELE dans la municipalité et favoriser l'engagement durable des différents acteurs.

Lors d'une entrevue téléphonique, M<sup>me</sup> Bélisle a indiqué que le rôle principal du comité régional est la mise en œuvre du programme ELE à partir de l'analyse des populations et des services qu'on trouve sur le territoire. « Régionalement, nous avons à déterminer sur quels territoires (possédant certains indices de pauvreté) nous devons accorder des subventions », a-t-elle précisé.

Le comité a également déterminé la stratégie de mise en œuvre du programme et établi un plan d'action à caractère évolutif, à réaliser d'ici 2007.

Dans ce contexte, un élément qui peut faire la différence dans le succès des projets locaux d'éveil à la lecture et à l'écriture est la présence de politiques familiales dans les municipalités. « Nous voulons donc favoriser l'implantation des politiques familiales municipales et établir les liens avec les projets ELE », a signalé M<sup>me</sup> Bélisle.

Pour ce faire, le comité régional s'est associé avec le Carrefour action municipale et famille, qui assure un soutien technique aux municipalités qui souhaitent aller de l'avant dans l'implantation d'une telle politique, en donnant une formation de quinze heures aux intervenants municipaux. « Nous (le Ministère) finançons la formation et nous autorisons la municipalité à implanter sa politique. Le Carrefour donne la formation », précise M<sup>me</sup> Bélisle.



## En Montérégie, l'éveil à la lecture et à l'écriture et les politiques familiales municipales

Concrètement, le comité régional d'éveil à la lecture et à l'écriture a préparé un document qui donne de multiples exemples d'activités d'éveil à réaliser dans le cadre d'une politique familiale municipale. Intitulée *Six mots clés pour des stratégies d'actions concertées famille-communauté et pour l'éveil à la lecture et à l'écriture des tout-petits*, une affichette a été préparée en collaboration avec le Carrefour action municipale et famille, dans le cadre du 16<sup>e</sup> Colloque sur l'action municipale et les familles, qui s'est tenu en mai 2004 à Shawinigan.

Ce document propose diverses actions concertées qui peuvent être appliquées dans des champs aussi diversifiés que la culture, les loisirs, le soutien aux organismes communautaires, l'administration municipale, l'habitation, le transport, ainsi que l'environnement et la qualité du milieu.

Par exemple, une politique familiale municipale pourrait proposer d'offrir un abonnement gratuit à une bibliothèque lors de la naissance d'un enfant; d'aménager un espace famille dans les bibliothèques (interaction et activités de lecture pour les parents et les enfants); de favoriser l'aménagement d'un coin de lecture dans les services municipaux et publics les plus fréquentés; de constituer des boîtes de livres jeunesse à l'intention des coopératives d'habitation et des logements sociaux; d'organiser une collecte de livres neufs et usagés ou de promouvoir la collecte de livres à l'occasion de la guignolée; de prévoir un arrimage avec les services de transport en commun pour l'affichage de banderoles promotionnelles sur l'éveil à la lecture et à l'écriture; d'organiser des échanges de livres; de faire appel à un porte-parole connu du milieu pour faire la promotion du livre ou d'organiser une fête du livre.

L'affichette rappelle, grâce à six mots clés, les stratégies d'actions concertées à mettre en œuvre pour favoriser l'éveil à la lecture et à l'écriture : la sensibilisation des acteurs de la communauté; l'offre d'information aux organismes de la communauté; l'accessibilité des livres jeunesse aux familles et aux organismes institutionnels et communautaires; l'animation de séances de lecture; l'aménagement de l'environnement communautaire et la formation des intervenants et des organismes en ce qui concerne l'éveil à la lecture et à l'écriture. Cette initiative, qui a pris naissance en Montérégie, fera sûrement des petits dans les autres régions.